



Fédération
des comités de parents
du Québec

2263, boul. Louis-XIV, Québec (Québec) G1C 1A4
Téléphone : (418) 667-2432 ou (800) 463-7268
Messagerie : courrier@fcpg.qc.ca
Site internet : www.fcpg.qc.ca

Rapport

Sondage

Les devoirs et les leçons

Le 18 mars 2010

Sous la direction de :
Lyne Deschamps LL.B.
Directrice générale
Fédération des comités de parents du Québec
2263, boul. Louis XIV
Québec, Québec G1C 1A4
418-667-2432

ISBN-13 : 978-2-923116-21-1
Québec, le 18 mars 2010

Note au lecteur

L'ensemble du projet de sondage a été réalisé grâce à la collaboration de l'ensemble des comités de parents du Québec, francophones et anglophones.

Nous remercions tous les présidents de comités de parents du Québec, ainsi que tous les membres desdits comités de parents d'avoir collaboré à la cueillette des informations.

Ce rapport a été fait par l'équipe de la Fédération des comités de parents du Québec, avec la collaboration de Marc Charland, membre du conseil d'administration et vice-président à la trésorerie de la FCPQ et parent membre du Comité de parents de la Commission scolaire des Découvreurs.

Nous remercions Marc Charland pour sa précieuse collaboration.

***24 novembre 2009
Québec***

Opinions des parents membres de comités de parents du Québec sur les devoirs et leçons à l'école primaire: Résultats d'un sondage de la FCPQ

INTRODUCTION

Les devoirs et les leçons constituent certes un des outils d'apprentissage qui suscite le plus les discussions, autant dans les facultés d'éducation, le système scolaire que dans bon nombre de foyers. Les tenants de l'utilisation des devoirs et leçons soutiennent qu'ils « peuvent contribuer à renforcer ce que les élèves ont appris en classe, les préparer à poursuivre leur apprentissage, favoriser le développement de bonnes habitudes de travail, les aider à développer leur sens de l'autonomie et des responsabilités et améliorer les communications entre parents, élèves et établissements d'enseignement »¹. De leur côté, les opposants aux devoirs et leçons « remettent en question leur contribution au rendement scolaire et pensent qu'au lieu de favoriser l'apprentissage, ils peuvent représenter une surcharge de travail, réduire l'accès aux loisirs, pousser certains à tricher et aggraver les différences socio-économiques entre les élèves».² Dans les faits, une étude très récente de Statistiques Canada³ révélait que plus de 70% des enfants québécois de 9 ans avaient à effectuer quotidiennement des devoirs et leçons, ce qui s'avère bien supérieur à la moyenne canadienne.

À sa réunion du 10 novembre 2006, le Conseil supérieur de l'éducation confiait à la Commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire le mandat d'élaborer un avis sur les devoirs et leçons à l'école primaire. Dans l'état de sa réflexion à cette époque, la Commission estimait que « les devoirs et les leçons constituent une pratique de longue date qui pose des problèmes parfois sous-évalués, mais bien réels, et sur lesquels les milieux scolaires se penchent assez peu. »⁴

Dans le cadre de ses travaux, la Commission a souhaité entendre le point de vue d'acteurs et d'organismes qui sont interpellés par la question. Ainsi, le 3 octobre 2008, la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a présenté oralement ses réponses à quatre grandes questions soumises par la Commission :

- Quelles sont les attentes mutuelles des différents acteurs impliqués dans les devoirs et les leçons (élèves, enseignants, parents)?
- Quelle place les devoirs et les leçons tiennent-ils dans les relations famille-écoles ?
- Quelles sont les conséquences des devoirs et des leçons sur la vie des familles ?
- Quelles sont les conséquences possibles d'un développement des mesures d'aide aux devoirs sur le développement d'une relation école-famille fructueuse ? Doit-on par exemple, offrir plus de soutien aux parents ? Est-il plutôt préférable d'offrir un soutien aux devoirs et leçons directement aux enfants ? Quelles sont les mesures les plus avantageuses, à la fois du point de vue de la réussite des élèves et de celle du développement d'une relation famille-école fructueuse ?

Lors de la période d'échanges avec les membres de la Commission qui s'est ensuivie, et la réflexion postérieure au sein de la FCPQ, il est apparu d'intérêt que la Fédération obtienne l'opinion plus fine de nombreux parents à ce sujet, ce qu'historiquement, elle n'avait jamais eu l'occasion de réaliser. L'obtention de telles informations permettrait aux membres du Conseil d'administration de développer une position précise à ce sujet, position qui serait utile lors de l'éventuelle diffusion de l'avis du Conseil et de la réponse que la Fédération pourrait émettre à sa suite.

¹ Conseil canadien sur l'apprentissage. 2008. « Le rôle des parents dans les devoirs de leurs enfants ». Série : Carnet du savoir. 7 pages. Consulté le 10 novembre 2009 sur http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/2008/33-02_07_08-F_cs.pdf

² Ibid.

³ Statistics Canada. 2009. Study: Canadian nine-year-olds at school The Daily. Sept, 25th, 2009. 8 pages.

⁴ Commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire. 2008. « L'avis en préparation sur les devoirs et les leçons à l'école primaire : Quelques pistes de réflexions ». 2 pages.

MÉTHODES

Une liste de thématiques et de variables à étudier en lien avec les questions posées par la Commission a été développée à partir de la littérature obtenue sur le sujet.⁵ C'est sur cette base qu'un questionnaire visant à connaître l'opinion sur chacune de ces thématiques a été élaboré. Le questionnaire final comportait 37 questions, la majorité (23), étant à choix multiples en vue de connaître le niveau d'accord avec des affirmations, trois visant à connaître un état de situation (réponse oui ou non), six ne requérant que d'indiquer la durée souhaitée des devoirs et leçons à chaque niveau scolaire, les autres (5) demandant une courte réponse. La durée estimée pour répondre à l'ensemble du questionnaire était d'environ 20 minutes. Le questionnaire est présenté à l'annexe 1.

Le questionnaire a été transmis en février 2009 à chaque comité de parents en demandant d'obtenir les opinions individuelles des parents membres du comité à ce sujet. Les questionnaires complétés ont été retournés à la FCPQ par courrier ou remis à l'occasion du Conseil général de mars 2009. Au besoin un rappel téléphonique ou par courriel a été effectué auprès de chaque comité de parents qui avait omis de remettre les réponses d'une manière ou d'une autre.

Les données quantitatives ont été compilées par une firme spécialisée alors que les données qualitatives (réponses élaborées) ont été colligées par un professionnel de la FCPQ. L'analyse des résultats et leur mise en contexte est présentée dans la section suivante.

⁵ Liste non exhaustive:

Chouinard, R., J. Archambault, et A. Rheault. « Les devoirs, corvée inutile ou élément essentiel de la réussite scolaire? », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 32, n° 2, 2006, p. 307-324.

Conseil canadien sur l'apprentissage 2006-2008. Enquêtes annuelles sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage. Consultées le 10 novembre 2009 sur <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/SCAL/SCALHome/?Language=FR>

Cooper, H., Robinson, J.C., Patall, E.A. 2006. Does homework improve academic achievement? A synthesis of research 1987-2003. *Rev. Educ Res.* 76(1) 1-62. (et références intégrées)

Corno, L., Xu, J. 2004. Homework as the job of childhood. *Theory Pract.* 43(3) 227-233.

Cosden, M., Morrison, G., Guttirez, L., Brown, M. (2004) The effects of homework programs and after-school activities on school success. *Theory Pract.* 43(3) 220-226.

Moisan, S., Royer, E. 1996. Pédagogie et devoirs. Module d'animation. Production TACT. Consultée le 10 novembre 2009 sur http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/mod_anim.html

Bédard-Hô, F. 1995. Quelques croyances à remettre en question *Vie pédagogique* 96(nov.-déc.) 28-42.

RÉSULTATS

A. Réponses au sondage

Au total, 1040 questionnaires remplis ont été reçus en réponse au sondage. Au moins un questionnaire a été reçu en provenance de 65 des 69 comités de parents membres de la FCPQ.⁶ Rappelons que chaque parent membre d'un comité de parent, est délégué par une assemblée générale de parents d'une école. Il n'y a qu'un délégué par école. Ainsi, le comité de parents de chacune des commissions scolaires du Québec a autant de délégués qu'il y a d'établissements scolaires dans cette commission scolaire. (Article 189 de la Loi sur l'instruction publique)

Le Tableau 1 présente le nombre de réponses reçues par région d'origine.

TABLEAU 1 : Nombre de réponses selon la région d'origine des répondants au sondage

Région	Nombre
Bas St-Laurent / Gaspésie / Iles de la Madeleine	63
Saguenay / Lac St-Jean	55
Capitale Nationale / Chaudière-Appalaches	169
Mauricie / Bois Francs	73
Estrie	42
Laval/Laurentides/Lanaudière	148
Montérégie	227
Ile de Montréal	127
Outaouais	53
Abitibi/Témiscamingue/Nord du Québec	43
Côte-Nord	14

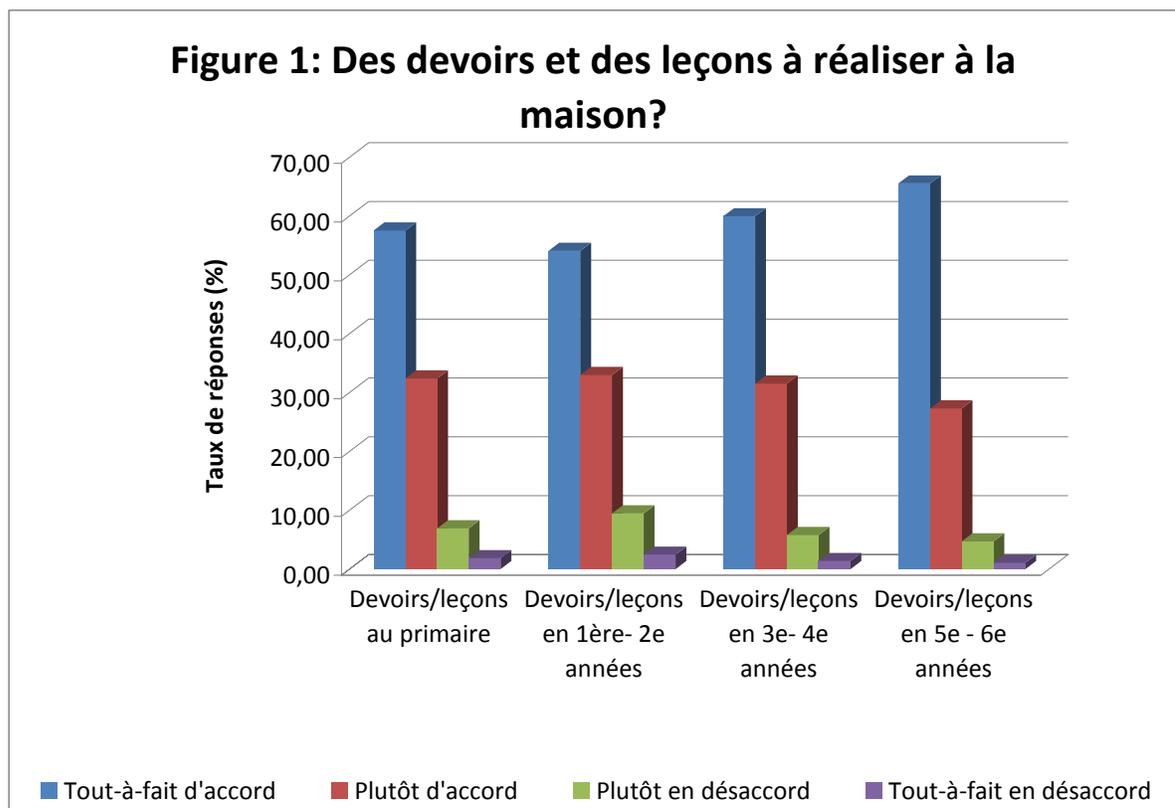
Les plus récentes statistiques disponibles indiquent que le MELS recensait 2380 écoles primaires ou secondaires au Québec en 2006-2007.⁷ On peut donc estimer que les quelque 1040 réponses reçues représentent un taux de réponse d'environ 43% des écoles du Québec.

⁶ Tous les comités de parents francophones et anglophones du Québec, étaient membres de la FCPQ au moment du sondage.

⁷ MELS 2008. Statistiques de l'éducation, édition 2008. MELS, service de l'information, des communications et de l'administration. Québec : Gouv. du Québec. 268 pages. Consulté le 10 novembre 2009 au http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/StatEduc_2008.pdf.

B. Degré d'accord avec les devoirs et les leçons à la maison

Une première série de questions visait à mesurer le degré d'accord des parents sondés avec la tenue de devoirs et leçons à la maison. La première question était plus générale alors que les sous-questions rattachées permettaient de vérifier le niveau d'accord avec la tenue de devoirs et leçons à la maison selon le cycle du primaire de l'élève.

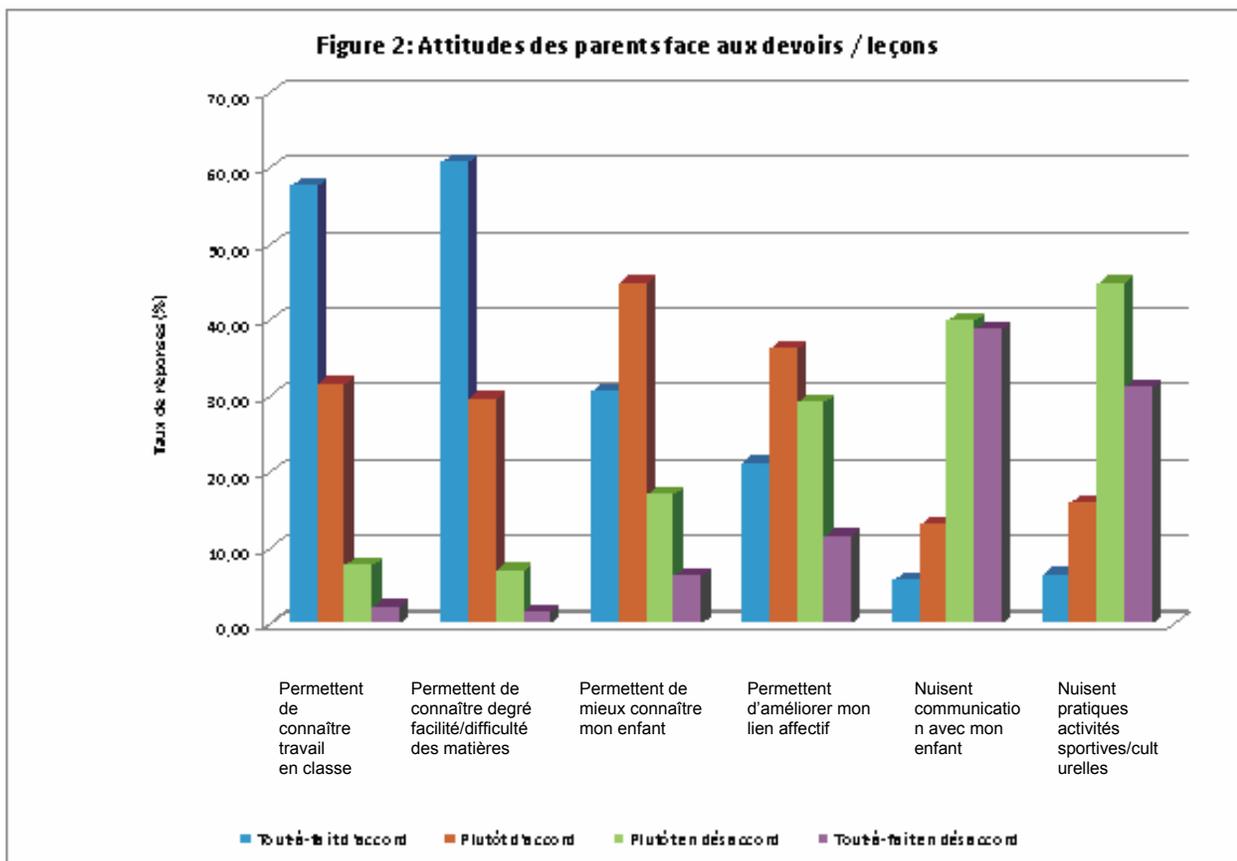


À la lumière de la figure 1, on constate que :

- La grande majorité des parents (90%) sont tout-à-fait ou plutôt d'accord avec la tenue de devoirs et leçons au primaire, de manière générale.
- Cet accord a tendance à augmenter avec le cycle du primaire dans lequel étudie l'élève; en effet, la proportion de parents tout-à-fait ou plutôt en accord passe de 87% au premier cycle à 91 % au second cycle, puis à 93% au troisième cycle du primaire.

C. Attitudes/Perceptions des parents face aux devoirs de leur enfant

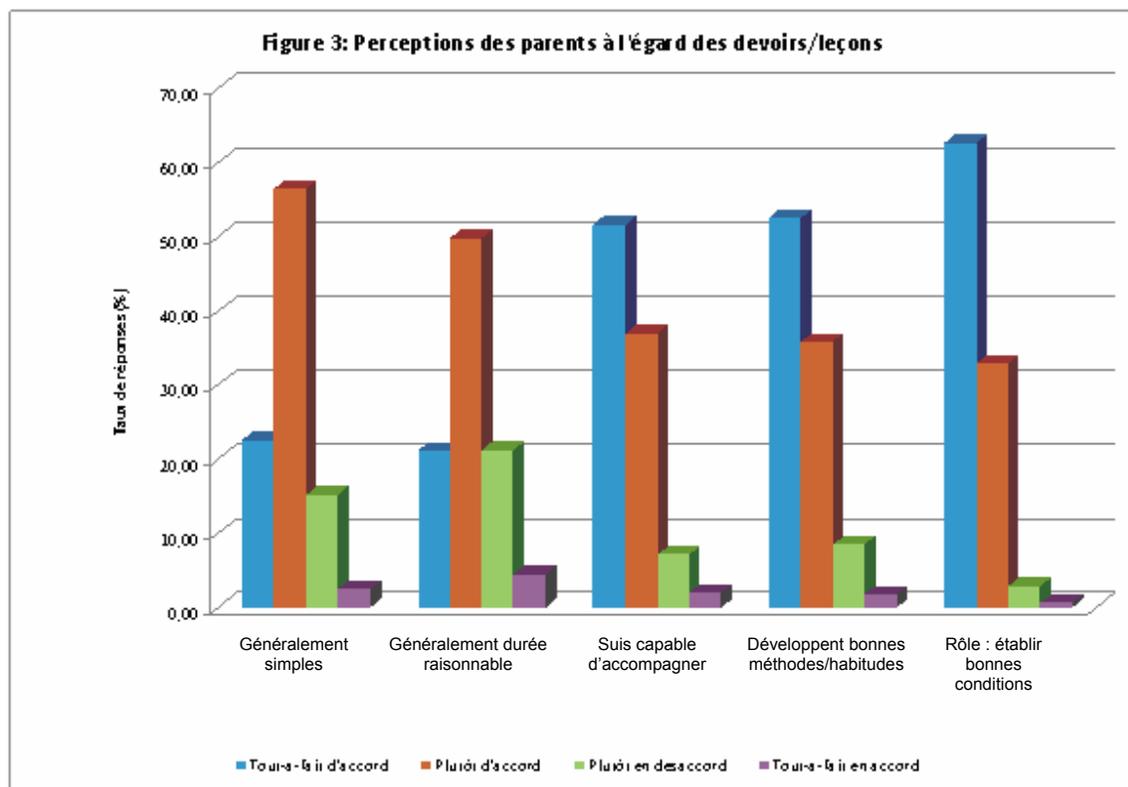
À la lumière de diverses études portant sur les opinions des parents vis-à-vis les devoirs/leçons de leur enfant, plusieurs attitudes se dégagent. Dans le questionnaire, une série de questions visait à mieux percevoir les attitudes et perceptions des parents à l'égard des devoirs/leçons de leur enfant. Les figures 2 à 4 présentent le résumé des résultats à des questions demandant le degré d'accord avec des assertions en lien avec cette thématique.



Les parents sondés présentent des attitudes positives au regard des devoirs et leçons de leur enfant.

Ceci se traduit par :

- Pour les parents, les devoirs et leçons permettent de saisir la réalité scolaire de leur enfant puisqu'ils leur permettent de bien connaître le travail en classe (89% d'accord) et d'évaluer le degré de facilité / difficulté des différentes matières pour celui-ci (90% d'accord).
- De manière générale, les parents estiment que les devoirs et leçons permettent de mieux connaître leur enfant (75% d'accord), et constituent même une occasion d'améliorer leur lien affectif (57% d'accord). Peu de parents (19%) estiment qu'ils nuisent à la communication avec leur enfant.
- Une minorité de parents (22%) considère que les devoirs et leçons nuisent à la pratique d'autres activités (sportives, culturelles, etc).

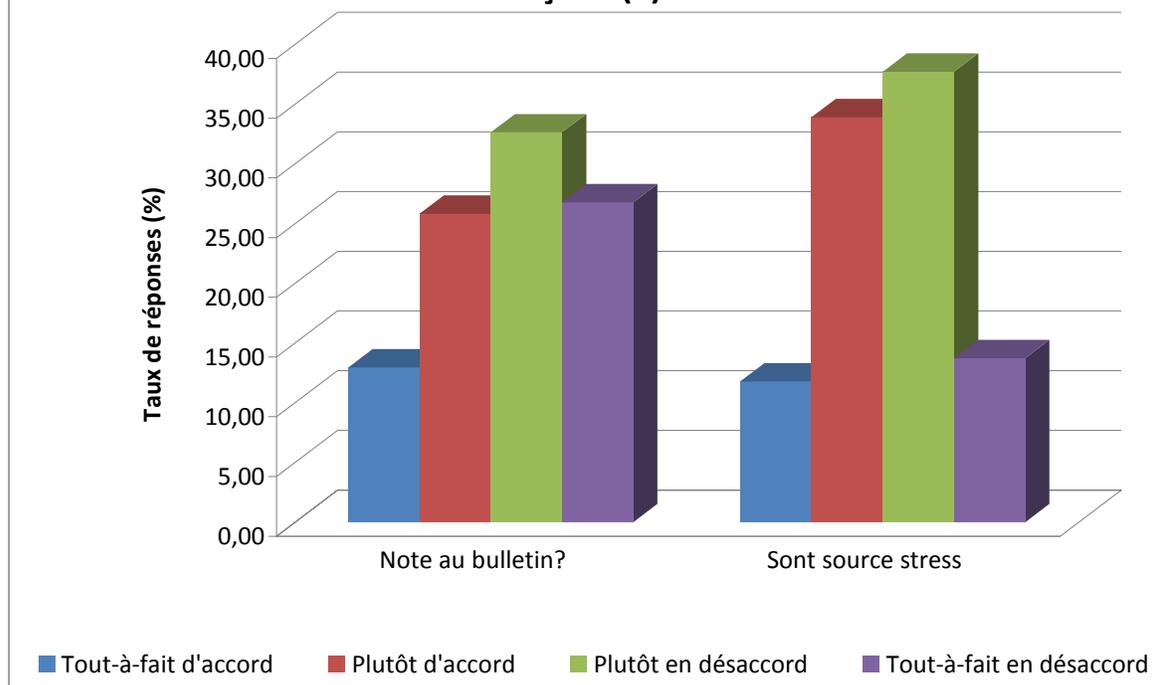


Les parents sondés jugent les devoirs et leçons de leur enfant :

- D'un niveau généralement simple (79% d'accord).
- D'une durée généralement raisonnable (71% d'accord).

Les parents de l'enquête estiment qu'un de leurs rôles à l'égard des devoirs et leçons de leur enfant est de s'assurer de lui présenter de bonnes conditions de travail (93% d'accord). Lorsqu'ils s'impliquent dans l'accompagnement, 89% évaluent qu'ils en sont capables, ce qui démontre un fort niveau de compétence. Pour les parents (88% d'accord), la réalisation de devoirs et de leçons permet de développer de bonnes méthodes et habitudes de travail.

Figure 4: Perceptions des parents à l'égard des devoirs / leçons (2)



Deux sujets montrent une certaine division chez les parents sondés :

- 46% des parents considèrent que la période de devoirs et leçons représente une source de stress à la maison alors qu'un peu plus de 51% ne le pensent pas.
- Dans une moindre mesure, 38% des parents croient que les devoirs et leçons devraient faire l'objet d'une note au bulletin alors que près de 60% seraient opposés à une telle mesure.

D. Avantages et désavantages des devoirs et leçons de manière régulière

Nous avons demandé aux parents de nous indiquer des avantages et désavantages qu'ils reconnaissent au fait que leur enfant ait régulièrement des devoirs et leçons à la maison.

TABLEAU 2 : Avantages perçus par les parents à la tenue de devoirs/leçons à la maison

Catégorie	Exemples de réponses	Taux de réponses (%)
Suivre l'évolution de mon enfant	Voir ses apprentissages, Savoir ce qu'il fait à l'école, Savoir ce qu'il apprend, développement de ses compétences	37,2
Aider mon enfant à consolider ses apprentissages	Assimilation des apprentissages ; Pratique ; Qu'il puisse voir et comprendre ses difficultés.	34,3
Acquérir des compétences personnelles	Apprendre à s'organiser ; Apprendre à se responsabiliser ; Habitue de travail ; Discipline ; Autonomie ; Confiance.	19,2
Montrer à mon enfant l'importance que j'accorde à l'éducation, à l'école	Valoriser les études	1,0
Autres réponses		4,3
Je n'y vois aucun avantage		3,5

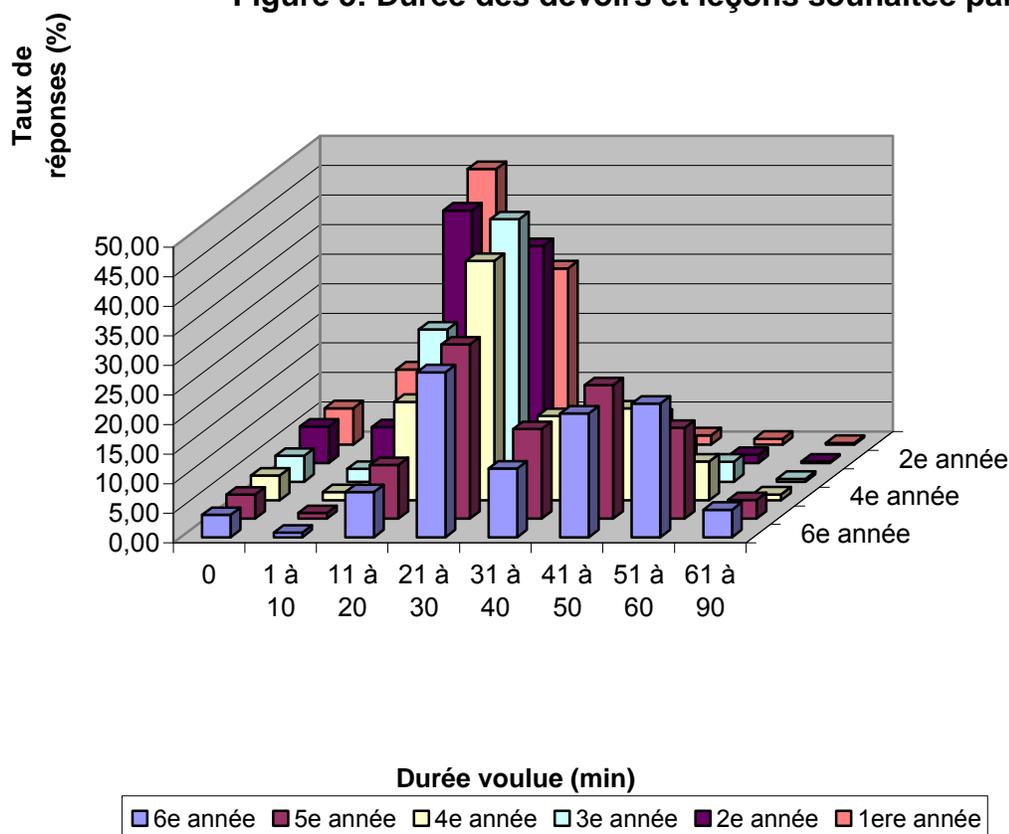
TABLEAU 3 : Désavantages perçus par les parents à la tenue de devoirs/leçons à la maison

Catégorie	Exemples de réponses	Taux de réponses (%)
Conflits avec les parents, dans la famille	Difficultés dans la conciliation travail-famille ; Manque de temps pour la famille ; Manque de temps de qualité avec l'enfant	26,8
Difficultés avec l'enfant	Stress pour l'enfant ; Fatigue de l'enfant ; Manque d'intérêt de l'enfant ; Ajout de difficultés pour les enfants en difficultés d'apprentissage	22,4
Manque de temps pour l'enfant pour ses loisirs	Pour jouer, pour des sports, pour se détendre	11,7
Manque de connaissances des contenus de la part des parents		3,2
Manque d'explications des enseignants		1,2
Autres réponses		10,6
Je n'y vois aucun inconvénient		24,2

E. La durée souhaitée des devoirs et leçons

La Figure 5 illustre les résultats obtenus en réponse à la question sur la durée souhaitée des devoirs et leçons selon le niveau des élèves.

Figure 5: Durée des devoirs et leçons souhaitée par les parents

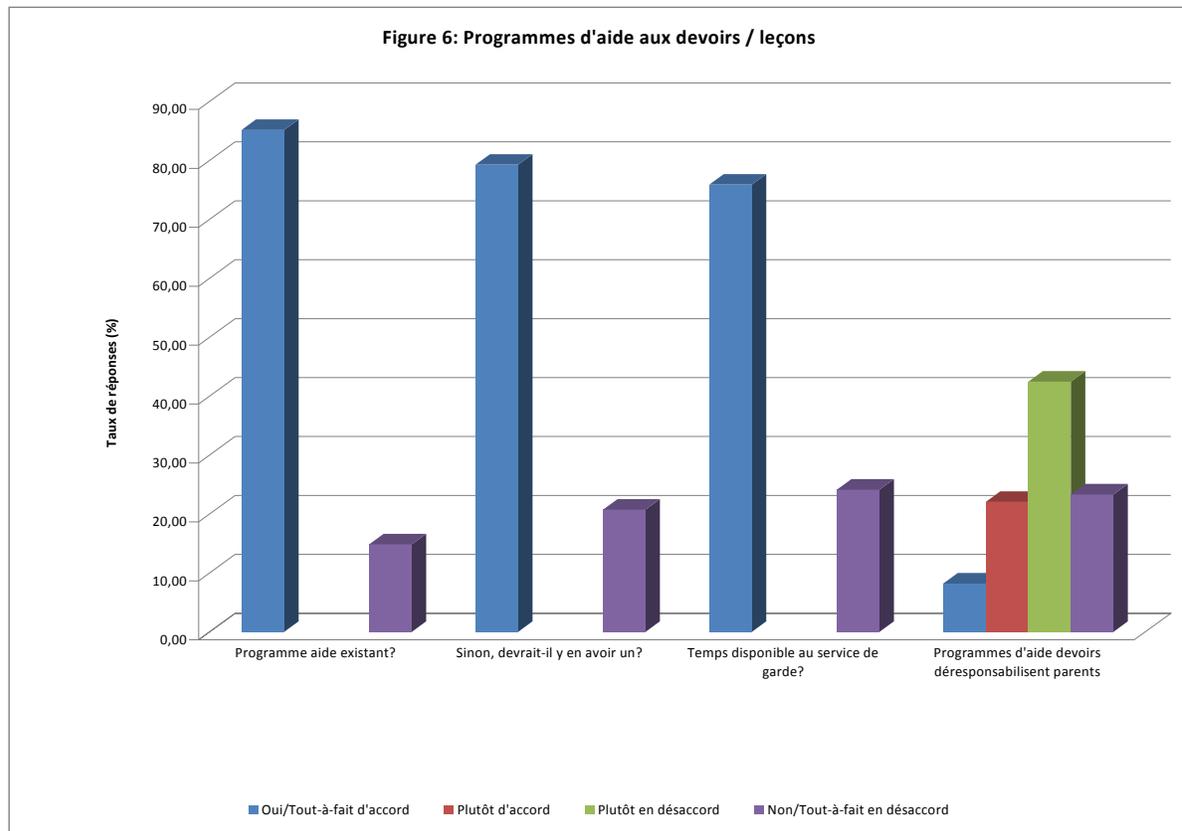


La grande majorité des parents s'attendent à une période de devoirs et leçons à la maison, ce qui est conforme aux questions en lien avec la Figure 1. Seulement 6% n'en veulent pas en 1^{ère} et 2^e années, et cette fraction diminue avec l'âge des enfants pour atteindre moins de 4% en 6^e année.

De manière générale, on constate des modifications de la tendance de la période de temps souhaitée par les parents pour les devoirs et leçons avec l'accroissement de l'âge de l'enfant. Les parents s'attendent à ce que les enfants passent de plus en plus de temps à leurs devoirs et leçons avec l'âge. En moyenne, les parents désirent que les enfants travaillent sur leurs devoirs et leçons 18 minutes en 1^{ère} année, 20 minutes en 2^e année, 26 minutes en 3^e année, 30 minutes en 4^e année, 36 minutes en 5^e année et 38 minutes en 6^e année. On constate que la dispersion des réponses augmente avec l'âge des enfants ; en effet, au premier cycle du primaire, on note une dispersion de la durée sur deux intervalles principaux alors qu'en 5^e et 6^e années, cette dispersion est visible sur 4 intervalles. Notons également qu'au troisième cycle, environ 40% des parents sondés estiment normal le fait de travailler de 40 à 60 minutes.

F. L'aide aux devoirs et leçons en milieu scolaire

Depuis quelques années, plusieurs milieux ont été encouragés à développer des programmes d'aide aux devoirs en milieu scolaire. Le MELS a d'ailleurs développé des programmes spécifiques à cet égard.⁸ La Figure 6 montre les résultats obtenus sur ce sujet.



Il existe un fort appui à ces services d'aide qui sont déjà très répandus. On constate que les parents sondés savent que l'école de leur enfant possède ce type de service dans une proportion de 85%. Parmi ceux qui ne le savent pas ou pour lesquels il n'existe pas cette offre, 79% voudrait en avoir un. On constate aussi que la grande majorité (76%) des services de garde ont placé des périodes spécifiques pour la réalisation des devoirs et leçons dans leur horaire.

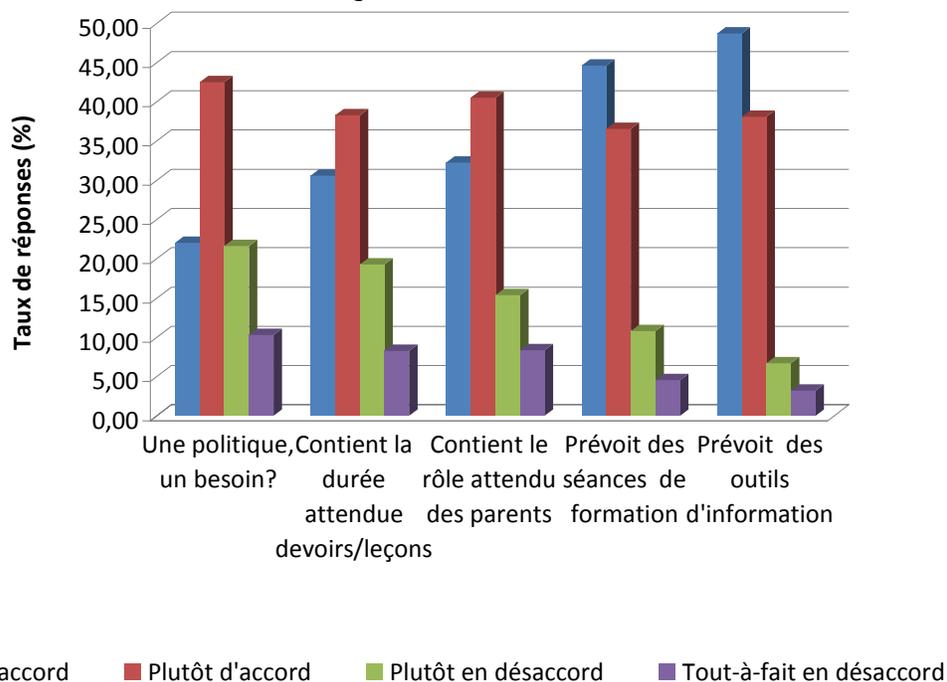
Près des deux tiers (66%) des parents interrogés ne pensent pas que ce genre de services les déresponsabilise relativement à l'accompagnement des enfants lors des devoirs et leçons.

⁸ Pour de plus amples informations : <http://www.mels.gouv.qc.ca/aidedevoirs/index.asp> (page consultée le 10 novembre 2009)

G. Implantation d'une politique d'école sur les devoirs et leçons

Le fait de baliser la pratique des devoirs et leçons dans une école permettrait probablement d'éviter des écarts importants entre classes d'un même niveau, faciliterait la compréhension de tous les parents à cet égard et pourrait même leur procurer certains outils.

Figure 7: Une politique d'école sur les devoirs et leçons?



Les parents sondés souhaitent l'établissement d'une politique régissant les devoirs et leçons à l'école de leur enfant dans une proportion de près de 65%. Lorsqu'interrogés sur ce que devrait contenir cette politique, ils indiquent de manière de plus en plus évidente leur volonté que cette politique incluent des aspects sur la durée normale de la période de devoirs et leçons (69% d'accord), sur le rôle attendu des parents, selon le cycle d'enseignement (73% d'accord), sur la présentation de séance de formation afin d'aider les parents à remplir leur rôle à cet égard (81% d'accord) et que l'école devrait prévoir des outils d'information tels des sites WEB, des feuillets (87% d'accord).

De manière spécifique, lorsque les parents répondent à la question sur le rôle qui leur revient en lien avec les devoirs et leçons, ils indiquent :

TABLEAU 4 : Rôle attendu des parents, selon eux

Catégorie	Exemples de réponses	Taux de réponses (%)
Soutenir mon enfant	L'encourager, m'intéresser à ce qu'il fait, suivre ses progrès, le superviser, être présent, m'assurer que les devoirs sont faits	71,7
Aider pédagogiquement	Aider mon enfant dans l'acquisition des connaissances	12,6
Faciliter la période des devoirs	Créer un espace propice aux devoirs ; atmosphère, gestion du temps, éclairage, outils pédagogiques (dictionnaires), éviter le plagiat sur Internet	8,9
Permettre la communication avec l'enseignant, avec l'école		1,3
Autres réponses		5,3

4. DISCUSSION

Les devoirs et leçons ont, presque de tout temps, fait l'objet de questionnement et de discussions. Leur rôle dans la réussite scolaire demeure sujet à controverse, alors que le « foisonnement de sites Internet destinés à soutenir les parents dans la supervision des devoirs montre bien l'intérêt suscité par la question ainsi que les difficultés que les devoirs génèrent pour plusieurs parents. »⁹ Le questionnement demeure important à l'égard des enfants démontrant des troubles d'adaptation ou d'apprentissage. Lors d'une récente revue systématique, des chercheurs canadiens ont montré que les devoirs semblaient avoir une influence positive sur la réussite académique, bien qu'il se puisse que les élèves ayant de meilleurs résultats le soient en raison de leur tendance à faire plus de devoirs. Le tout semble plus évident au secondaire. Les preuves d'un impact positif des devoirs sur les notes au primaire est faible, bien que des preuves suggèrent que les devoirs peuvent aider les élèves à développer de bonnes habitudes de travail et les encourager à développer de bonnes attitudes face à l'apprentissage et à l'école.¹⁰

Parmi les organismes s'étant intéressé aux devoirs et leçons, le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) a réalisé plusieurs études portant sur divers aspects. Nous nous sommes donc attardés à comparer nos résultats à ceux se trouvant dans les différentes enquêtes du CCA.

Ainsi, selon l'enquête de 2007 sur l'attitude des Canadiens à l'égard de l'apprentissage¹¹, il ressortait que le soutien parental aux devoirs est très marqué. Un peu plus de 80% des répondants croient que les devoirs favorisent l'apprentissage et aident au développement de bonnes habitudes de travail. À cet égard, notre enquête auprès des parents impliqués dans les comités de parents indique que près de 90% d'entre eux sont également de cet avis. Les attitudes positives démontrées à cet égard sont donc communes, que ce soit dans la population canadienne générale, que chez les parents impliqués dans la structure scolaire au Québec, ces derniers étant un peu plus positifs.

Les devoirs sont souvent considérés comme une source de stress à la maison par les parents d'enfants de 5 à 24 ans, tel que rapporté par le CCA. 72% des parents canadiens se révélaient entièrement d'accord ou d'accord alors que 27% étaient en désaccord avec une telle proposition. Dans notre sondage, les parents impliqués au niveau des comités de parents sont beaucoup plus divisés vis-à-vis un tel énoncé puisqu'une minorité (46%) se sont avérés d'accord (tout-à-fait ou plutôt d'accord) avec un tel énoncé alors qu'une faible majorité (51%) indiquaient que les devoirs n'étaient pas générateurs de stress chez eux. En fait, une majorité de parents (Figure 2) indiquent que cette période de devoirs et leçons leur permet de mieux connaître leur enfant, voire d'améliorer leur lien affectif. Il ne nous est pas possible à ce stade de bien définir les raisons de cette différence entre les études (est-ce par un niveau différent de compétence, une vision différente quant à leur rôle, une facilité de conciliation des horaires ou une combinaison du tout ?).

Il est toutefois reconnu que l'engagement des parents au niveau des devoirs peut devenir stressant s'ils croient ne pas posséder les connaissances, le temps et les conseils nécessaires pour appuyer leurs enfants.¹² En 2006, l'enquête du CCA montrait que 64% des parents canadiens doutaient de leurs connaissances pour aider leurs enfants.¹³ Notre sondage (Figure 2) indique que 79% des

⁹ Chouinard, R et al. (2006) Op. cit.

¹⁰ OISE et CEA (2009) Research Findings for Parents, (September, 2009). "What Does Research Say About Homework?" 1 page. À propos de Conseil Canadien sur l'apprentissage / Canadian Council on Learning 2009 Un examen systématique de la documentation traitant de l'impact des devoirs sur le rendement académique <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/SystematicReviews/Homework.htm> page consultée le 10 novembre 2009.

¹¹ Conseil canadien sur l'apprentissage 2008. Enquête 2007 sur l'attitude des Canadiens à l'égard de l'apprentissage. Carnet du Savoir : Le rôle des parents dans les devoirs de leurs enfants. 7 février 2008. 7 pages.

¹² Ibid.

¹³ Conseil canadien sur l'apprentissage 2006. Enquête sur l'attitude des Canadiens à l'égard de l'apprentissage. Apprentissage structuré aux niveaux élémentaire, secondaire et postsecondaire

parents estiment les devoirs de leur enfant généralement simples et 89% se sentent capables de l'accompagner, deux paramètres montrant la plus grande facilité estimée des parents impliqués à accompagner leurs enfants. Ceci étant écrit, nous n'avons pas vérifié si cette facilité relative s'avérait dans toutes les matières et à tous les niveaux scolaires. Toutefois, il est intéressant de constater que les parents sondés aimeraient dans une grande majorité que des séances de formation soient organisées et que des outils d'information leur soient communiqués par les écoles, dans le cadre d'une politique sur les devoirs et leçons (Figure 7), ce qui démontre un besoin évident.

Le manque de temps représente le deuxième obstacle le plus souvent cité pour expliquer le stress à la maison au regard de la réalisation des devoirs et leçons.¹⁴ Il est vrai que le manque de temps est identifié par un certain nombre de parents comme un désavantage de la tenue de devoirs/leçons à la maison (Tableau 3). Cependant, la majorité des parents sondés reconnaissent que, généralement, la durée des devoirs et leçons de leur enfant s'avère raisonnable (Figure 3). Pour eux (Figure 5), cette durée devrait être d'au plus 20 minutes au premier cycle du primaire pour tranquillement s'allonger jusqu'à une quarantaine de minutes en moyenne au troisième cycle. Ce manque de temps est souvent présenté dans la littérature comme ayant pour conséquence une difficulté pour l'enfant d'avoir des activités de loisirs.¹⁵ Dans notre sondage, une minorité de parents sondés indiquent que les devoirs et leçons nuisent à la participation de leur enfant à des loisirs (Figure 2).

Depuis quelques années, plusieurs mesures d'accompagnement, à l'école, dans la communauté ou à la grandeur de la province (Allô Prof¹⁶ par exemple) ont vu le jour, avec des succès variables. Le MELS a développé son programme d'aide aux devoirs.¹⁷ Dans leur rapport d'évaluation de la période 2004-2007¹⁸, les auteurs évaluent « *qu'en moyenne, dans les écoles, de 15 à 18 % des élèves ont bénéficié de ce service. On note toutefois que la demande est plus grande que ce que les écoles peuvent offrir* ». Ils concluent également que « *La grande majorité du personnel enseignant et des responsables du programme dans les commissions scolaires estiment que l'aide aux devoirs au primaire est une bonne façon de contrer le décrochage et les retards scolaires* ». Il est clair que cette aide apparaît souhaitable par les parents que nous avons sondés (Figure 6). Les parents sont au courant de l'existence de ces programmes, les souhaitent, même s'ils peuvent apparaître similaires à certains égards et difficiles à différencier. Par contre, les auteurs de l'évaluation indiquent que cette pratique peut mener à « *la possibilité de déresponsabiliser les parents à l'égard des travaux scolaires de leurs enfants* », commentaire que l'on retrouve aussi dans la littérature.¹⁹ À cet égard, cette préoccupation n'est pas partagée par les parents interrogés dans le présent sondage : les deux tiers ne considérant pas cette éventualité (Figure 6).

Un intérêt grandissant existe à l'égard de l'établissement de politiques sur les devoirs et les leçons, que ce soit au niveau d'une commission scolaire ou d'une école, une pratique qui date déjà d'un bon moment dans plusieurs milieux.²⁰ Une telle politique possède plusieurs avantages potentiels. Elle permet d'obtenir une définition commune des devoirs et leçons, du rôle de chaque intervenant (enseignant-élève-parent), du temps à investir (selon le niveau) dans cette activité, etc. En prévoyant des mécanismes d'accompagnement (séances de formation, documentation) pour tous les parents, elle faciliterait la collaboration et la cohérence pour assurer la réussite scolaire de l'élève. À l'occasion de ce présent travail, les parents sondés ont très fortement indiqué leur accord de principe à une telle

¹⁴ Étude Ipsos-Reid pour Microsoft Canada 2005. Parents Survey.

¹⁵ Cooper (2006) Op cit.

¹⁶ <http://www.alloprof.qc.ca/> Page consultée le 10 novembre 2009

¹⁷ <http://www.mels.gouv.qc.ca/aideDevoirs/> Page consultée le 10 novembre 2009

¹⁸ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport 2008. Évaluation de programme. Programme Aide aux devoirs. Québec : Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 07-01036. ISBN 978-2-550-51817-4 (PDF). http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/AideAuxDevoirs_07-01036.pdf. Page consultée le 10 novembre 2009.

¹⁹ Cosden, M. et al. 2005 op.cit.; Cooper et al. 2004. Op.cit.

²⁰ Eddy, Y. (1984) Developing homework policies. ERIC Digest. ERIC Clearinghouse on Elementary and Early Childhood Education Urbana IL. **RIC Identifiant:** ED256473

politique (Figure 7). On constate au passage que le besoin de formation et d'information demeure important chez les parents. Une réponse judicieuse à ce besoin permettrait certes un rapprochement entre l'école et les parents, ce qui, en augmentant le sentiment de compétence de ces derniers, contournerait un écueil à l'engagement des parents.²¹

5. Commentaire

De manière générale, le présent exercice a fait ressortir les opinions de parents impliqués dans la structure scolaire vis-à-vis les devoirs et leçons. Il est évident que cet échantillonnage a produit des réponses de parents conscientisés puisqu'ils siègent au niveau de leur conseil d'établissement en plus d'être membres de leur comité de parents. Ils sont donc plus à même d'avoir discuté avec les enseignants de cette activité d'apprentissage au cours des mois ou années précédentes, que ce soit à l'occasion du développement du projet éducatif ou de manière plus précise. De plus, certaines écoles ont déjà développé des politiques sur les devoirs et leçons.

En dépit de ce biais méthodologique, nous croyons que les opinions véhiculées ici sont tout de même très répandues dans la société. De manière générale, elles sont similaires à celles retrouvées dans plusieurs études : Les parents sont d'accord avec les devoirs à réaliser à la maison car ils leur permettent de mieux évaluer les apprentissages de leur enfant et ils leur permettent de savoir les difficultés (et les succès) de ceux-ci en « temps réel », ce qui, ultimement, facilite les discussions parents-enseignants. Les parents sont d'accord à réserver du temps dans leur horaire à ce sujet, tant que celui-ci est perçu comme raisonnable. Ils indiquent que de 20 à 40 minutes leur apparaissent souhaitables. Ils sont conscients que leur rôle principal est d'abord de s'assurer de développer des conditions propices à la réalisation. Ils reconnaissent que les devoirs et leçons peuvent engendrer un niveau de stress certain, mais semblent pouvoir le gérer. Ils sont d'accord avec l'établissement de programmes à l'école pour aider les élèves, mais jugent qu'ils doivent quand même participer à ces tâches puisqu'ils ne pensent pas que le tout les déresponsabilise. Pour ce qui est de l'établissement d'une politique sur les devoirs et leçons, ils sont favorables à l'idée; d'ailleurs, les réponses indiquent un besoin important des parents à l'égard de la formation à ce niveau et du développement de guides pour les aider.

Dans un contexte de gouvernance scolaire qui évolue en raison des modifications récentes apportées à la *Loi sur l'Instruction Publique*, nous estimons que le développement de telles politiques s'inscrirait avantageusement dans la réalisation de convention de gestion de réussite entre les commissions scolaires et les écoles.

²¹ Conseil canadien sur l'apprentissage 2008. Op.cit.

Québec, le 3 février 2009

AUX PRÉSIDENT(E)S DES COMITÉS DE PARENTS

Objet : Consultation sur la question des devoirs et des leçons à l'école primaire

Madame, Monsieur,

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) élabore présentement un avis qu'il soumettra à la ministre de l'Éducation sur la question des devoirs et des leçons à l'école primaire. En fait, c'est la Commission de l'éducation du préscolaire et de l'enseignement primaire du CSE qui, en préparant cet avis, réfléchit à quatre grandes questions :

1. *Quelles sont les attentes mutuelles des différents acteurs impliqués dans les devoirs et les leçons (élèves, enseignants, parents)?*
2. *Quelle place les devoirs et les leçons tiennent-ils dans les relations famille-école?*
3. *Quelles sont les conséquences des devoirs et des leçons sur la vie des familles?*
4. *Quelles sont les conséquences possibles d'un développement des mesures d'aide aux devoirs sur le développement d'une relation famille-école fructueuse? Doit-on, par exemple, offrir davantage de soutien aux parents? Est-il plutôt préférable d'offrir un soutien aux devoirs et leçons directement aux enfants? Quelles sont les mesures les plus avantageuses, à la fois du point de vue de la réussite des élèves et de celle du développement d'une relation famille-école fructueuse?*

Il est donc fort probable que votre Fédération ait à se prononcer - au nom des parents du Québec - sur cet enjeu majeur, au cours des prochains mois. Afin de bien cerner l'opinion majoritaire des parents impliqués dans les conseils d'établissement, nous avons préparé un sondage à l'intention de l'ensemble des membres de votre Comité de parents (CP).

Vous trouverez dans cet envoi le nombre d'exemplaires de ce sondage correspondant au nombre de membres de votre CP. Nous vous demandons de prévoir une courte période (*environ 30 minutes*) **lors de la prochaine rencontre de votre CP** afin de compléter ce sondage. Vous avez la responsabilité, en tant que président(e) de votre CP, de recueillir l'ensemble des questionnaires et de nous les remettre lors de la prochaine séance du Conseil général qui aura lieu à Québec, le **samedi 21 mars 2009**. Au cas où aucun représentant de votre CP ne serait présent à cette séance du Conseil général, vous êtes prié(e) de faire parvenir l'enveloppe contenant les questionnaires complétés aux bureaux de la FCPQ, avant le **vendredi 20 mars prochain**.

Je vous remercie de votre très précieuse collaboration à notre cause commune : la réussite de nos enfants.

Au plaisir de vous rencontrer, à Québec, le samedi 21 mars prochain.

La présidente,



LO/hp

Lise Ouellet

p.j. : Sondages

SONDAGE À COMPLÉTER PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

Sujet : les devoirs et les leçons à faire à l'école primaire

Nom de votre Comité de parents : _____

Avez-vous un ou des enfants fréquentant l'école primaire ? Oui Non

Quel est votre degré d'accord avec les affirmations suivantes ?

1. De manière générale, les enseignants du primaire doivent donner aux enfants des devoirs et des leçons à faire à la maison.

Tout à fait d'accord 57,50 % Plutôt d'accord 32,36 % **D'ACCORD 89,86 %**

Plutôt en désaccord 6,92 % Tout à fait en désaccord 1,85 % **DÉSACCORD 8,77 %**

Ne répond pas 1,36 %

1.1 De manière particulière, les enseignants du premier cycle (1^{re} et 2^e années) doivent donner aux enfants des devoirs et des leçons à faire à la maison.

Tout à fait d'accord 54,00 % Plutôt d'accord 32,94 % **D'ACCORD 86,94 %**

Plutôt en désaccord 9,45 % Tout à fait en désaccord 2,44 % **DÉSACCORD 11,89 %**

Ne répond pas 1,17 %

1.2 De manière particulière, les enseignants du deuxième cycle (3^e et 4^e années) doivent donner aux enfants des devoirs et des leçons à faire à la maison.

Tout à fait d'accord 59,94 % Plutôt d'accord 31,48 % **D'ACCORD 91,42 %**

Plutôt en désaccord 5,75 % Tout à fait en désaccord 1,36 % **DÉSACCORD 7,12 %**

Ne répond pas 1,46 %

1.3 De manière particulière, les enseignants du troisième cycle (5^e et 6^e années) doivent donner aux enfants des devoirs et des leçons à faire à la maison.

Tout à fait d'accord 65,50 % Plutôt d'accord 27,29 % **D'ACCORD 92,79 %**

Plutôt en désaccord 4,68 % Tout à fait en désaccord 1,07 % **DÉSACCORD 5,75 %**

Ne répond pas 1,46 %

2. Les devoirs et les leçons représentent pour moi un moyen de connaître le travail effectué en classe.

Tout à fait d'accord 57,60 % Plutôt d'accord 31,68 % **D'ACCORD 89,28 %**

Plutôt en désaccord 7,80 % Tout à fait en désaccord 2,24 % **DÉSACCORD 10,04 %**

Ne répond pas 0,68 %

3. Les devoirs et les leçons me permettent de connaître le degré de facilité (ou de difficulté) que les différentes disciplines scolaires (français, mathématique, etc.) représentent pour mon enfant.

Tout à fait d'accord 60,82 % Plutôt d'accord 29,63 % **D'ACCORD 90,45 %**

Plutôt en désaccord 7,02 % Tout à fait en désaccord 1,56 % **DÉSACCORD 8,58 %**

Ne répond pas 0,97 %

4. De manière générale, les devoirs et les leçons de mon enfant m'apparaissent simples.

Tout à fait d'accord 22,61 % Plutôt d'accord 56,53 % **D'ACCORD 79,14 %**

Plutôt en désaccord 15,20 % Tout à fait en désaccord 2,44 % **DÉSACCORD 17,64 %**

Ne répond pas 3,22 %

5. De manière générale, les devoirs et les leçons de mon enfant m'apparaissent d'une durée raisonnable.

Tout à fait d'accord 21,15 % Plutôt d'accord 49,81 % **D'ACCORD 70,96 %**

Plutôt en désaccord 21,25 % Tout à fait en désaccord 4,39 % **DÉSACCORD 25,63 %**

Ne répond pas 3,41 %

6. La période de devoirs et de leçons nuit à la communication avec mon enfant.

Tout à fait d'accord 5,75 % Plutôt d'accord 13,06 % **D'ACCORD 18,81 %**

Plutôt en désaccord 39,86 % Tout à fait en désaccord 38,79 % **DÉSACCORD 78,65 %**

Ne répond pas 2,53 %

7. Je me sens capable d'accompagner mon enfant lors de la période de devoirs et de leçons.

Tout à fait d'accord 51,66 % Plutôt d'accord 36,94 % **D'ACCORD 88,60 %**

Plutôt en désaccord 7,12 % Tout à fait en désaccord 1,95 % **DÉSACCORD 9,06 %**

Ne répond pas 2,34 %

8. Je considère que la réalisation de devoirs et de leçons permet le développement de bonnes méthodes et habitudes de travail qui seront utiles à mon enfant.

Tout à fait d'accord 52,53 % Plutôt d'accord 35,87 % **D'ACCORD 88,40 %**

Plutôt en désaccord 8,48 % Tout à fait en désaccord 1,75 % **DÉSACCORD 10,23 %**

Ne répond pas 1,36 %

9. Les devoirs doivent faire l'objet d'une note au bulletin.

Tout à fait d'accord 12,96 % Plutôt d'accord 25,83 % **D'ACCORD 38,79 %**

Plutôt en désaccord 32,65 % Tout à fait en désaccord 26,80 % **DÉSACCORD 59,45 %**

Ne répond pas 1,75 %

10. La période de devoirs et de leçons nuit aux possibilités de mon enfant de pratiquer une ou des activités sportives ou culturelles.

Tout à fait d'accord 6,43 % Plutôt d'accord 16,08 % **D'ACCORD 22,51 %**

Plutôt en désaccord 44,74 % Tout à fait en désaccord 30,99 % **DÉSACCORD 75,73 %**

Ne répond pas 1,75 %

11. La période des devoirs et les leçons constitue pour moi un moyen de mieux connaître mon enfant.

Tout à fait d'accord 30,51 % Plutôt d'accord 44,74 % **D'ACCORD 75,24 %**

Plutôt en désaccord 17,15 % Tout à fait en désaccord 6,34 % **DÉSACCORD 23,49 %**

Ne répond pas 1,27 %

12. L'accompagnement de mon enfant, lors des devoirs et des leçons, permet d'améliorer mon lien affectif avec lui (elle).

Tout à fait d'accord 21,15 % Plutôt d'accord 36,26 % **D'ACCORD 57,41 %**

Plutôt en désaccord 29,24 % Tout à fait en désaccord 11,50 % **DÉSACCORD 40,74 %**

Ne répond pas 1,85 %

13. Je considère que mon rôle est de m'assurer que mon enfant ait de bonnes conditions de travail (espace, matériel requis, calme, gestion du temps) lors de la période de devoirs et de leçons.

Tout à fait d'accord 62,67 % Plutôt d'accord 32,94 % **D'ACCORD 95,61 %**

Plutôt en désaccord 2,92 % Tout à fait en désaccord 0,58 % **DÉSACCORD 3,51 %**

Ne répond pas 0,88 %

14. La période de devoirs et de leçons représente une source de stress à la maison.

Tout à fait d'accord 11,79 % Plutôt d'accord 33,92 % **D'ACCORD 45,71 %**

Plutôt en désaccord 37,72 % Tout à fait en désaccord 13,74 % **DÉSACCORD 51,46 %**

Ne répond pas 2,83 %

15. Les programmes d'aide aux devoirs, offerts à l'école après les heures de classe, déresponsabilisent les parents relativement à l'accompagnement de leur enfant dans les devoirs et les leçons.

Tout à fait d'accord 8,20 % Plutôt d'accord 22,05 % **D'ACCORD 30,24 %**

Plutôt en désaccord 42,44 % Tout à fait en désaccord 23,32 % **DÉSACCORD 65,76 %**

Ne répond pas 4,00 %

16. L'école de mon enfant devrait avoir une politique régissant les devoirs et les leçons.

Tout à fait d'accord 22,03 % Plutôt d'accord 42,50 % **D'ACCORD 64,52 %**

Plutôt en désaccord 21,64 % Tout à fait en désaccord 10,33 % **DÉSACCORD 31,97 %**

Ne répond pas 3,51 %

16.1 Cette politique devrait indiquer la durée normale de la période de devoirs et de leçons, selon le cycle d'enseignement.

Tout à fait d'accord 30,60 % Plutôt d'accord 38,30 % **D'ACCORD 68,91 %**

Plutôt en désaccord 19,30 % Tout à fait en désaccord 8,28 % **DÉSACCORD 27,58 %**

Ne répond pas 3,51 %

16.2 Cette politique devrait indiquer le rôle attendu des parents lors de la période de devoirs et de leçons, selon le cycle d'enseignement.

Tout à fait d'accord 32,26% Plutôt d'accord 40,55 % **D'ACCORD 72,81 %**

Plutôt en désaccord 15,40 % Tout à fait en désaccord 8,38 % **DÉSACCORD 23,78 %**

Ne répond pas 3,41 %

16.3 Cette politique devrait prévoir une séance de formation afin d'aider les parents désireux de mieux accompagner leurs enfants (par exemple : comment aider? terminologie utilisée en français, en mathématique, etc.)

Tout à fait d'accord 44,64 % Plutôt d'accord 36,55 % **D'ACCORD 81,19 %**

Plutôt en désaccord 10,82 % Tout à fait en désaccord 4,58 % **DÉSACCORD 15,40 %**

Ne répond pas 3,41 %

16.4 Cette politique devrait prévoir des outils d'information (site WEB, feuillets) afin d'aider les parents.

Tout à fait d'accord 48,73 % Plutôt d'accord 38,11 % **D'ACCORD 86,84 %**

Plutôt en désaccord 6,73 % Tout à fait en désaccord 3,22 % **DESACCORD 9,94 %**

Ne répond pas 3,22 %

17. D'après vous, quelle devrait être la durée des devoirs et des leçons (en minutes) pour l'enfant :

de 1^{re} année : _____

0 minute 6,16 %

1 à 10 minutes 12,71 %

11 à 20 minutes 46,57 %

21 à 30 minutes 29,79 %

31 à 40 minutes 1,89 %

41 à 50 minutes 1,59 %

51 à 60 minutes 0,99 %

60 à 90 minutes 0,30 %

de 2^e année : _____

0 minute 6,19 %

1 à 10 minutes 6,09 %

11 à 20 minutes 42,71 %

21 à 30 minutes 36,73 %

31 à 40 minutes 3,39 %

41 à 50 minutes 3,19 %

51 à 60 minutes 1,40 %

60 à 90 minutes 0,30 %

de 3^e année : _____

0 minute 4,39 %

1 à 10 minutes 2,19 %

11 à 20 minutes 25,72 %

21 à 30 minutes 44,37 %

31 à 40 minutes 8,47 %

41 à 50 minutes 10,97 %

51 à 60 minutes 3,39 %

60 à 90 minutes 0,50 %

de 4^e année : _____

0 minute 4,18 %

1 à 10 minutes 1,39 %

11 à 20 minutes 16,63 %

21 à 30 minutes 40,44 %

31 à 40 minutes 14,24 %

41 à 50 minutes 15,54 %

51 à 60 minutes 6,57 %

60 à 90 minutes 1,00 %

de 5^e année : _____

0 minute 4,10 %

1 à 10 minutes 1,00 %

11 à 20 minutes 9,09 %

21 à 30 minutes 29,47 %

31 à 40 minutes 15,18 %

41 à 50 minutes 22,58 %

51 à 60 minutes 15,38 %

60 à 90 minutes 3,20 %

de 6^e année : _____

0 minute 3,78 %

1 à 10 minutes 0,80 %

11 à 20 minutes 7,67 %

21 à 30 minutes 27,89 %

31 à 40 minutes 11,65 %

41 à 50 minutes 20,92 %

51 à 60 minutes 22,61 %

60 à 90 minutes 4,68 %

18. Existe-t-il un service d'aide aux devoirs et aux leçons à l'école de votre enfant (c'est-à-dire un service supervisé) ?

Oui 85,14 %

Non 14,86 %

18.1 (Si vous avez répondu « Non » à la question 18)

L'école de votre enfant devrait-elle proposer un service d'aide aux devoirs et aux leçons après l'école ?

Oui 79,27 %

Non 20,73 %

19. Le service de garde de l'école de votre enfant prévoit-il du temps pour la réalisation des devoirs et des leçons ?

Oui 75,88 %

Non 24,12 %

20. À votre avis, quels sont les principaux avantages au fait que votre enfant ait régulièrement des devoirs et des leçons à faire à la maison ?

1. **Suivre l'évolution de mon enfant** (voir ses apprentissages, savoir ce qu'il fait à l'école, savoir ce qu'il apprend, le développement de ses compétences).

37,20 %

2. **Aide mon enfant à consolider ses apprentissages** (assimilation des apprentissages, pratique, qu'il puisse voir et comprendre ses difficultés).

34,25 %

- | | |
|---|----------------|
| 3. Montrer à mon enfant l'importance que j'accorde à l'éducation, à l'école (valoriser les études). | 0,95 % |
| 4. Permet à l'enseignant d'évaluer la progression de mon enfant dans ses apprentissages. | 0,63 % |
| 5. Permet à mon enfant de développer des méthodes de travail (apprendre à s'organiser, à se responsabiliser, habitude de travail, la discipline, autonomie, la confiance). | 19,18 % |
| 6. Je n'y vois aucun avantage . | 3,48 % |
| 7. Autres réponses. | 4,32 % |

21. À votre avis, quels sont les principaux inconvéniens au fait que votre enfant ait régulièrement des devoirs et des leçons à faire à la maison ?

- | | |
|--|----------------|
| 1. Chez l'enfant : stress, fatigue, manque d'intérêt , (ajout de difficultés pour les enfants en difficulté d'apprentissage). | 22,44 % |
| 2. Conflits avec les parents, dans la famille (difficulté dans la conciliation travail-famille, manque de temps pour la famille, manque de temps de qualité avec l'enfant). | 26,75 % |
| 3. Manque de connaissances des contenus de la part des parents. | 3,24 % |
| 4. Pour l'enfant : manque de temps pour des loisirs (pour jouer, pour des sports, se détendre). | 11,65 % |
| 5. Manque d'explications fournies par l'enseignant. | 1,19 % |
| 6. Je ne vois aucun inconvénient . | 24,16 % |
| 7. Autres réponses. | 10,57 % |

22. Selon vous, quel rôle vous revient en tant que parent, en lien avec les devoirs et les leçons que doit faire votre enfant à la maison ?

- | | |
|---|----------------|
| 1. Soutenir mon enfant (l'encourager, m'intéresser à ce qu'il fait, encourager l'apprentissage, suivre ses progrès, le superviser, être présent [disponible], m'assurer que les devoirs sont faits.) | 71,93 % |
| 2. Faciliter la période des devoirs (créer un espace propice aux devoirs : atmosphère, gestion du temps, éclairage, outils pédagogiques [dictionnaire, etc.], éviter le plagiat sur Internet). | 8,86 % |
| 3. Aide pédagogique , aider mon enfant dans l'acquisition des connaissances. | 12,59 % |
| 4. Permettre la communication avec l'enseignant, avec l'école . | 1,28 % |
| 5. Autres réponses. | 5,34 % |

23. Quel est le principal obstacle que vous rencontrez lorsque vous accompagnez votre enfant lors de sa période de devoirs et de leçons ?

24. Avez-vous d'autres commentaires à formuler ?

La Fédération des comités de parents du Québec vous remercie d'avoir accepté de répondre à ce sondage.